

**Conseil d'école du 13 novembre 2012 18h**  
**école Saint Exupéry CHAURAY**

**Les membres du conseil d'école :**

M. Paquet inspecteur de l'Education Nationale, absent excusé.

Les enseignants de l'école :

M. Gendron, Mme Arrivé, Mme Sirié, Mme Laucoin, Mme Jozeau , M. Houitte, Mme Lalande, M. Biraud, Mme Huort, Mme Menay-Gadolet, M. Decroix, M. Jaubert, Mme Gavens, M.Auchatraire, Mme Texereau.

Absentes excusées : Mme Millet, Mme Haas, Mme Beau, Mme Taveau

Les parents élus aux élections du 14 octobre :

M. Brosseau, Mme Renault, Mme Pichon, Mme , Mme Félix, Mme Brothé, Mme Hochedez, Mme Perdriaux, Mme Bissierier, Mme Reysset, Mme Racque, Mme Guillemet, Mme Delmas, M. Monteil, Mme Cousinot, Mme Rabosseau, Mme Musellec

Absents excusés: Mme Pissy, Mme Rabosseau

L'équipe municipale :

Mme Mathé : Adjointe aux affaires scolaires

M. Printemps : Directeur des affaires scolaires et Responsable du restaurant scolaire

M. Mathieu : Délégué Départemental de l'Education Nationale

A. Ruault : Directeur de l'école et Président de séance

M Auchatraire : Secrétaire de séance

Absents excusés: M. Brossard : Maire de Chauray, M. Bouthillier : 1<sup>er</sup> Adjoint, M. Toribio :

Directeur Général des services

**Ordre du jour :**

Résultats des élections au conseil d'école

Effectifs

Règlement intérieur de l'école

Présentation du réseau d'aides aux enfants en difficultés

Projets pour l'année 2012-2013

Projet éco école

Compte rendu du conseil des élèves

Remplacement de Richard Bonnenfant

Règlement du restaurant et de l'accueil péri scolaire

Projets de travaux et équipements

**Questions du comité des parents élus**

Difficultés de stationnement devant l'école

Accueil à la garderie

Surveillance à la pause méridienne

**Résultats des élections au conseil d'école**

Il y a eu 248 votants sur 579 inscrits, 42,83 % de participation.

**Effectifs**

A ce jour, il y a 348 élèves à l'école Saint Exupéry ( dont 12 élèves de Clis)

L'année dernière, il y avait 351 élèves dont 10 élèves de Clis.

Il est à noter qu'il y a eu en ce début d'année des nouvelles inscriptions ( 6) et radiations (5).

CP Mme Laucoin 24 élèves  
CP Anne Sophie Arrivé et Rachel Maillet 25 élèves  
CP Yann Gendron 24 élèves  
CE1 Béatrice Jozeau 25 élèves  
CE1 Jean Pierre Houitte 27 élèves  
CE1-CE2 Julie Menay-Gadolet et Rachel Maillet 25 élèves (14+11)  
CE2 Arnaud Biraud 24 élèves  
CE2 Sandrine Huort 24 élèves  
CE2- CM1 Olivier Decroix 26 élèves ( 11+15)  
CM1 Karine Lalande 29 élèves  
CM1-CM2 Simon Jaubert et Pascal Vignault 25 élèves ( 14+11)  
CM2 Sophie Millet remplacée par Angéline Gavens 29 élèves  
CM2 Karim Auchatraire 29 élèves  
CLIS Céline Beau et Ada Sirié 12 élèves

taux d'encadrement : 25,8 élèves par classe ( 26,2 l'année dernière)  
( Pour demander une nouvelle ouverture, il faudrait 365 élèves.

A ce jour, les prévisions pour l'année prochaine sont :

52 CP, 73 CE1, 66 CE2, 70 CM1 et 58 CM2 pour un total de 319 élèves

#### Présentation des autres adultes de l'école

- Françoise Texereau : enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté ). Mme Texereau est affectée au secteur de Chauray / Chaban et cette année le secteur de la Crèche .

Mme Texereau présente le réseau d'aides aux membres du conseil d'école :

Le réseau est constitué d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée aide à dominante pédagogique (maîtresse E). Il n'y a pas de rééducateur comme cela était prévu lors de la création des RASED.

Une aide pédagogique peut être mise en place en petit groupe en lien avec le travail de la classe pour une période (entre 2 vacances). Le projet d'aide peut être reconduit si besoin. Les interventions se font prioritairement sur les classes de GS (prévention), CP, CE1 et CE2. Le secteur augmente du fait des fermetures de postes. Il passe de 800 à 1200 élèves.

- Fabienne Haas : est présente à mi-temps sur l'école sur un poste adapté. Elle travaille avec des petits groupes d'enfants et avec les enfants du voyage.
- Nadine Taveau : psychologue scolaire et Nathalie Thomas : psychologue scolaire pour les élèves de la CLIS. La psychologue scolaire cherche ce qui peut bloquer l'enfant pour apprendre. Elle fait des bilans et des suivis sur le temps scolaire, elle travaille sur les relations avec les familles.
- Mme Salmon : médecin scolaire pour le secteur de Saint Maixent
- Sonia Niethammer : enseignante référent qui assure le suivi de scolarité des enfants handicapés ;
- Natacha Poumarat : Aide à la Vie Scolaire pour les élèves de la CLIS
- Corinne Guérin, Djamila Colombo, Marie Texeira : Aides à la Vie Scolaire pour des élèves de CP, CE2.
- Julie Auriault : présente deux après midis par semaine à l'école pour prendre en charge les enfants du voyage. A ce jour, 5 enfants du voyage sont scolarisés à l'école. A noter que les enfants du voyage scolarisés à Chauray sont assez assidus et très bien intégrés au sein des élèves.

- Cette année scolaire, Richard Bonnenfant : éducateur sportif de la ville de Chauray, ne peut pour des raisons de santé intervenir avec les classes de l'école. L'aide technique et matérielle de Richard était un plus indispensable à la pratique de l'EPS à l'école :

- diversité des activités sportives pratiquées
- cadre éducatif stable profitable aux élèves
- suivi des élèves dans leur parcours scolaire à travers l'EPS

Les enseignants demandent à la mairie ce qui est envisagé pour son remplacement.

Réponse de l'adjointe aux affaires scolaires:

Début 2013, la médecine du travail doit se prononcer sur une reprise éventuelle.

Le remplacement de M. Bonnenfant n'est pas prévu d'ici-là. Le poste ne peut pas être doublé.

Il est rappelé que l'intervention d'un éducateur sportif à l'école requiert un brevet d'état que les autres éducateurs n'ont pas.

A ce jour, aucun éducateur n'a exprimé la volonté de passer le brevet d'état nécessaire.

L'enjeu reste de ne pas créer de doublon sur cette fonction.

### **Règlement intérieur.**

L'entrée des élèves se fait le matin à 8h50 par le portillon. Des adultes assurent la surveillance à l'entrée de l'école et dans la cour. Le portillon est fermé le soir à 16h30.

La sortie des classes dans les 2 bâtiments se déroule bien avec la carte. (En cas de perte, il ne faut pas hésiter à en demander une autre). La remise des enfants aux familles se déroule aussi sans difficulté.

Quand un enfant n'a pas sa carte de sortie et que les parents ne sont pas joignables, l'enfant va en garderie. Le soir, il n'y a plus d'enfant dans les cours de l'école.

M. Ruault rappelle que la prise de médicaments y compris les médicaments homéopathiques est interdite à l'école sauf avec un projet d'accueil individualisé. Pour toute demande de traitement médical à l'école, les parents téléphonent au médecin scolaire.

Vote du nouveau règlement de l'école : le règlement est accepté à l'unanimité.

Présentation des chartes de la Mairie concernant le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire :

- « Charte du savoir vivre et du respect mutuel à la garderie municipale »
- « Charte de vie au restaurant scolaire »

Ces deux chartes sont transmises aux familles afin qu'enfants et parents fréquentant ou comptant fréquenter le restaurant scolaire et/ou l'accueil périscolaire les lisent avec le document présentant les écoles de Chauray.

Intervention de Mme Mathé:

La garderie est ouverte de 16h30 à 18h30. Les parents doivent prévenir la garderie en cas de retard. Il est arrivé qu'un enfant reste jusqu'à 20h30.

Des difficultés de comportement ont été relevées à la garderie et sur la pause méridienne.

Le directeur aux affaires scolaires peut intervenir pour réguler certaines situations.

### **Projets d'actions pour l'année :**

- Toutes les classes de l'école sont affiliées à l'USEP, association sportive pour les écoles primaires et vont participer à des rencontres inter classes ou de masse (rencontres athlétisme en mai, rugby ...) avec des objectifs civiques ( respect des autres, des règles...)
- Visite de l'exposition et ateliers à Saint Marc La Lande pour toutes les classes de l'école.

- Éco-Ecole : l'école s'est inscrite au programme éco-école. Après le thème des déchets, le sujet travaillé cette année sera celui de l'eau . Ce projet nécessite la participation de volontaires dans l'équipe enseignante, parmi les délégués d'élèves, ainsi que parmi les parents d'élèves. Un appel à candidature est lancé.

La 1ère réunion des éco délégués élèves aura lieu jeudi 15 novembre à midi. Une réunion avec tous les éco délégués sera fixée avant la fin du trimestre.

Parents volontaires : Mme Pichon, Mme Brothé, Mme Bissierier, Mme Racque, M. Ferret et Mme Barbiot.

Dans ce cadre là, l'école va suivre le tour du monde d'une famille en catamaran. Des échanges par mail, pas visio conférence vont avoir lieu...

- Spectacles au CAC et JMF : toutes les classes de l'école vont participer à un spectacle au CAC ou au JMF.
- « École et cinéma" pour les CP, les CP-CE1, les CE1, les CE1-CE2, les CE2, CE2-CM1, CM1-CM2, CM2 et les Clis. Il y a 3 séances par an au cinéma de La Crèche.
- 2 classes ( CM1 et CM2) vont participer à un festival cinéma jeune public à La Crèche en novembre.
- Participation de classes au prix littéraire les Incorruptibles ou au prix littéraire de la CAN
- Activité canoë kayak / voile en octobre novembre et mai juin pour les CM2 à Niort ou Echiré
- Étude Des lettres de mon moulin pour les CM2 suite à la remise du livre en juin à tous les élèves ;
- Lecture de livres pendant la pause méridienne pour les élèves de CP et CE1 par les bénévoles de l'association « lire et faire lire » ;

Le site de l'école est réactualisé régulièrement, des informations sur la vie de l'école sont en ligne.

Les sorties sont financées par les parents d'élèves (coopérative), l'association de parents (sous forme de subvention) et par la municipalité (qui verse un peu plus de 31 euros par enfant).

De plus, la plupart des sorties ne pourrait pas se faire sans la mise à disposition d'un car par la municipalité et sans la grande disponibilité du chauffeur : M. Fédeau.

### **Compte rendu du conseil des élèves**

Les délégués des élèves se sont réunis le 25 octobre avec Mme Mathé, M.Printemps et M.Ruault. Les élèves demandent des jeux dans les cours, font remarquer que des enfants jouent dans les WC, qu'il y a du chahut à l'attente au self. Ils sont satisfaits du nouveau préau et des repas servis au self. Le compte rendu complet est en ligne sur le site de l'école.

#### **WC :**

Intervention des parents :

Certains enfants ne veulent pas aller aux toilettes. L'intimité des garçons ne peut pas être respectée du fait de la configuration des lieux.

Au niveau de l'école, la surveillance des toilettes est renforcée.

Mme Mathé précise que des aménagements sont effectués dans les toilettes périscolaires.

#### **Attente au self :**

L'équipe enseignante, le directeur d'école, le personnel de garderie et le directeur des affaires scolaires se réuniront avant les vacances de Noël pour réajuster le cadre de la pause méridienne et éviter les chahuts lors de l'attente au self.

L'adjointe aux affaires scolaires présente les principaux objectifs de la formation de 2 jours accordée aux 23 agents intervenant dans la surveillance de la pause méridienne : relation entre autorité et

action éducative, attitude et influence des adultes, travail en équipe, gérer l'agressivité d'un enfant,...

### **Les jeux dans la cour :**

Les élèves demandent à bénéficier de tapis de façon à pouvoir faire le poirier en sécurité. Ils utilisent l'espace dédié à l'escalade ce qui occasionne une gêne.

Mme Delmas exprime son étonnement quant à la pratique d'activités « tête en bas » dans la cour de récréation. Ces activités devraient être encadrées ou ne pas avoir lieu. La demande d'un sol amortissant est examinée.

L'adjointe aux affaires scolaires précise qu'il peut y avoir des difficultés sur des structures homologuées. La municipalité a décidé d'en retirer une il y a quelques années.

Le directeur de l'école et le directeur des affaires scolaires rappellent la faible fréquence des accidents au regard du nombre d'élèves.

Mme Félix souligne que les enfants ont le sentiment que les interdictions augmentent du fait du nombre croissant d'élèves. Le directeur précise que le jeu de la chaîne a été interdit dans la cour parce qu'il pouvait occasionner des bousculades. Ce jeu reste autorisé sur le terrain de sport. Il n'y a pas eu d'autres interdictions depuis l'année dernière.

### **Projets de travaux et équipements**

Les bâtiments :

Les toilettes seront opérationnelles dans 2 ou 3 semaines

2 classes seront repeintes : CE2 et CM1

la 3ème tranche de peinture extérieure sera entamée

la mise en place d'un enrobé derrière le préau est à l'étude pour éviter la boue quand il pleut.

Les demandes de mobilier :

1 lecteur CD, plusieurs vidéo-projecteurs à focales courtes, 1 poste aménagé (fauteuil adapté)

M. Brosseau précise que l'APE va apporter une aide financière pour l'achat de vidéo-projecteurs. 13 500€ ont été récoltés grâce à la semaine fédérale.

Le directeur et l'équipe adressent leurs remerciements.

Mme Mathé remercie l'APE pour l'achat de matériel destiné à la garderie.

### **Questions du comité des parents élus**

#### **Difficultés de stationnement devant l'école**

Les parents décrivent le problème récurrent : voitures qui s'arrêtent pour déposer les enfants, camion qui recule entre les plots, etc

L'adjointe aux affaires scolaires informe le conseil d'école qu'un projet de sécurisation du passage piéton qui relie les 2 écoles est à l'étude. Un dispositif devra empêcher le stationnement des voitures sur le bas côté du rond-point qui cachent les enfants.

M. Brosseau demande s'il n'est pas possible que la police municipale ou nationale soit plus présente pour verbaliser. L'adjointe aux affaires scolaires répond que cette intervention est possible mais pas quotidiennement.

D'autres problèmes sont signalés : passage des élèves gêné par le stationnement entre l'école maternelle et l'élémentaire, éclairage défaillant des abords de l'école.

M Brosseau demande si l'intervention d'adultes avec gilets jaunes n'est pas possible ?

L'adjointe aux affaires scolaires rappelle que des actions de prévention ont déjà eu lieu. L'effet ne

perdre pas.

### **Accueil à la garderie**

Mme Cousinot demande pourquoi lors de l'accueil, quand il fait un temps correct les enfants ne sont-ils pas autorisés à sortir ?

M. Printemps rappelle que l'appel a lieu à 16h40 et les enfants peuvent sortir ensuite.

D'autres problèmes sont évoqués par les parents : les personnes de la garderie sont assises sans s'occuper des enfants, une des personnes se gare devant le bâtiment sur le parking pour les parents, il n'y a pas assez de tables pour faire les devoirs (tables prises pour les arts plastiques), certains élèves se font taper et les dames ne font rien...

Des questions de parents : le nombre suffisant de tables ne peut-il pas être réservés aux devoirs ?, un rideau ne peut-il pas séparer les élèves qui travaillent des autres ? Un mot à part est-il nécessaire pour autoriser la garderie à laisser partir l'enfant avec un autre adulte ?

Réponse de l'adjointe aux affaires scolaires et du directeur des affaires scolaires:

Les contraintes des agents sont rappelées : 1 personne à l'intérieur et 2 à l'extérieur.

Les accidents sont rares sur le temps de garderie.

Un manque de politesse et de respect du personnel est également constaté.

Les représentants de parents d'élèves doivent accompagner la formulation des problèmes.

Le point est fait régulièrement. Ces feed-back contribueront à faire progresser la situation pour apporter satisfaction (comme en fin d'année scolaire).

Tout sera fait pour que les parents soient satisfaits.

Synthèse du directeur:

- stationnement : plus de répression demandée par les parents élus
- pause méridienne : réunion de coordination avant Noël
- garderie : Mme Mathé prend note des difficultés et tout sera fait pour trouver des solutions.

Mr Mathieu se réjouit du dialogue lors du conseil d'école. La mise à plat des problèmes permet de trouver des solutions ensemble.

Le secrétaire K.Auchatraire

Le président de séance A.Ruault